



Institut National du Sport de
l'Expertise et de la
Performance
Pôle Formation



Dossier d'inscription au DESJEPS – Formation 2023-2024

Fédération Française de Montagne et Escalade

Dossier à retourner à la fédération avant le :

14 avril 2023

Adresse : 8-10 quai de la marne 75019 PARIS

formation-pro@ffme.fr

**PHOTO
STAGIAIRE
OBLIGATOIRE**

A Coller

Tout dossier incomplet sera immédiatement rejeté

Etat civil

Madame, Monsieur :

Prénoms :

Date de naissance :

Lieu de naissance (CP + Ville) :

Nationalité :

Numéro de sécurité social :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail (merci d'indiquer une adresse où vous serez facilement identifiable, exemple : nom.prénom@)

Statut actuel : Etudiant(e) Demandeur d'emploi

- CDI (cochez statut ci-dessous) CDD (cochez statut ci-dessous)
- Salarié(e) dans une structure privée Salarié(e) dans une association
- Fonctionnaire titulaire (entourez : CTS, CAS, CTPS, Inspecteur, Autre)
- Contractuel fonction publique

Fonction actuelle :

Situation professionnelle actuelle

Nom de l'employeur :

Adresse de l'employeur :

Missions professionnelles :

Ancienneté dans les missions :

Parcours sportif

Fédération sportive :

Discipline :

Sportif(ve) de haut niveau :

Elite Sénior Relève Conversion Collectifs nationaux
 Espoir

Meilleur niveau de pratique :

Clubs :

Palmarès sportif :

Diplômes professionnels ou universitaires

Intitulé du diplôme	Année d'obtention/Lieu

Projet professionnel et motivations pour la formation



**INSEP – Pôle Formation
Dossier d'inscription en
formation DESJEPS
« Performance sportive »**



Avis du Directeur Technique National

Je soussigné,

Directeur Technique National de la Fédération Française de

Atteste avoir pris connaissance du projet professionnel de :

Nom :

Prénom :

J'émet l'avis suivant sur sa candidature à l'entrée en formation DESJEPS
« performance sportive » dans la mention
pour la rentrée du 18 septembre 2023.

- Favorable**

- Réservé**

- Défavorable**

Fait à, le

Signature avec cachet de la fédération :

Pièces obligatoires à intégrer au dossier d'inscription

ATTENTION - Tout dossier incomplet sera immédiatement rejeté

- L'avis du Directeur Technique National validant la demande de formation
- La photocopie des diplômes professionnels, notamment ceux permettant d'obtenir des allègements de certification (BP, BEES1, BEES2, DE et Formations fédérales)
- La photocopie de l'AFPS (Attestation de formation aux premiers secours) ou du PSC1 (prévention et secours civiques de niveau 1).
Obligatoire même si vous êtes titulaire d'un BP, BE ou DE.
- 1 photo d'identité **dont une à coller par vos soins** ou agraffer sur le dossier d'inscription
- La photocopie recto/verso de la carte nationale d'identité en cours de validité
- La photocopie de l'attestation de recensement (pour les moins de 25 ans) ou certificat de journée défense et citoyenneté
- Un certificat médical d'aptitude **à la pratique et à l'encadrement** de la pratique sportive de moins de 3 mois

IMPORTANT - Si vous êtes retenu en formation, vous recevrez un e-mail concernant votre inscription sur le portail PSQS de l'INSEP. Dès réception, vous devrez au plus vite compléter les informations demandées et télécharger les pièces suivantes :

- La photocopie de votre attestation de sécurité sociale,
- La photocopie de la carte vitale,
- La photocopie de l'assurance en responsabilité civile,
- Une photo d'identité.

Votre inscription ne sera validée qu'après vérification par les services de l'INSEP. Une carte d'accès au site vous sera éditée.

Documents concernant le financement à compléter

Ces documents sont à transmettre à l'INSEP avant le 28 juin 2023.

- La fiche de renseignement pour l'établissement de la convention de financement
- La photocopie du document de prise en charge financière par un organisme financeur

Mme Véronique LESEUR, Cheffe du pôle formation - INSEP

Monsieur Frédéric SADYS, Responsable de la formation DESJEPS – INSEP

frederic.sadys@insep.fr

Madame Shaines SAGNA, secrétariat et suivi financier du DESJEPS – INSEP

shaines.sagna@insep.fr

DESJEPS 2023-2024

Prévisionnel des regroupements pédagogiques par module

UC1-UC2 Module développement		UC3-UC4 Module entraînement		UC3 Module formation		UC3-UC4 Module fédéral	
3 regroupements pédagogiques (RP)		5 regroupements pédagogiques (RP)		2 regroupements pédagogiques (RP)		Regroupements pédagogiques (RP)	
		RP1	18-19-20 septembre 2023			RP1	A définir selon les fédérations partenaires. (Date limite mercredi 5 juillet 2023)
RP2	2-3-4 octobre 2023					RP2	
				RP3	16-17-18 octobre 2023	RP3	
		RP4	6-7-8 novembre 2023			RP4	
RP5	27-28-29 novembre 2023					RP5	
		RP6	11-12-13 décembre 2023				
				RP7	8-9-10 janvier 2024		
RP8	29-30-31 janvier 2024						
		RP4	26-27-28 février 2024				
		RP5	11-12-13 mars 2024				

Les dates importantes :

Date limite de dépôt du dossier d'inscription à la fédération	14 avril 2023
Date limite de dépôt du dossier d'inscription à l'INSEP	Mercredi 3 mai 2023
Vérification des exigences préalables à l'entrée en formation par la fédération	Du mardi 16 mai au vendredi 19 mai 2023
Liste définitive des stagiaires retenus en formation	Lundi 22 mai 2023
Journée d'information (présence obligatoire de tous les stagiaires)	Jeudi 8 juin 2023
Entretien de positionnement	En visioconférence les 13 et 14 septembre 2023
Stage professionnel	Du lundi 25 septembre 2023 au 31 mai 2024
Durée totale de la formation DESJEPS incluant les périodes de certification	Du lundi 18 septembre 2023 au vendredi 28 juin 2024
Période de certification UC1-UC2-UC3-UC4	Du 4 mars au 26 avril 2024 Dates bloquées 1er passage : Mercredi 24 et jeudi 25 avril 2024 Rattrapage : Mercredi 12 juin 2024
Vérification des exigences préalables à la mise en situation pédagogique par la fédération	1er passage : 25 septembre au 6 octobre 2023 Rattrapage : 23 au 27 octobre 2023

Clôture du dossier financier : le 28 juin 2023.
Après cette date, toute candidature sera rejetée.

Dossier financier

Guide du stagiaire

Vous désirez suivre la formation DESJEPS « Performance sportive » à l'INSEP.

Date limite de dépôt du dossier financier : 28 juin 2023

Secrétariat et suivi financier de la formation : Mme Shaines SAGNA – shaines.sagna@insep.fr

RAPPEL

Les candidats autorisés à s'inscrire sont en priorité des entraîneurs déjà engagés dans une carrière professionnelle et des sportifs de haut niveau préparant leur reconversion. Les futurs stagiaires doivent être soutenus par leur fédération.

Vous devez déposer **votre dossier d'inscription complet avant la date définie** par votre fédération (voir 1ère page du dossier. Les dossiers complets pré retenus par votre fédération seront ensuite transmis à l'INSEP. Les dossiers incomplets seront rejetés.

Les candidats retenus seront convoqués à l'INSEP pour un entretien de positionnement les 13-14 **septembre 2023**.

Les stagiaires n'ayant pas finalisé leur financement à cette date ne seront pas admis en formation.

Pour vous aider dans vos démarches de recherche de financement, vous trouverez ci-joint :

Le devis de la formation. Donné à titre indicatif, il est nécessaire à la recherche de financement. **Cependant votre inscription ne sera officielle qu'après la décision de la commission pédagogique du 22 mai 2023.**

La fiche de renseignement pour l'établissement de la convention de financement.

Cette fiche est à compléter par vous et par la structure qui va vous accompagner dans votre financement, elle sera datée et signée par la personne qui s'engagera sur la convention.

Si vous avez plusieurs financeurs pour vous aider dans cette prise en charge, vous remplirez une fiche par aide.

IMPORTANT

Pour les stagiaires retenus en formation, vous devrez nous communiquer les renseignements sur votre financement, afin d'établir **UNE CONVENTION DE FINANCEMENT** entre **l'INSEP et vous** à partir des éléments que vous aurez inscrits sur la « *fiche de renseignements pour établissement d'une convention de financement* ».

Ces démarches doivent s'effectuer au plus tôt et nécessite la procuration de documents ainsi que certaines obligations administratives qui permettront la prise en charge financière de votre formation.

ATTENTION

Votre financement faisant partie des exigences pour l'entrée en formation DESJEPS.
Cette convention devra être établie et transmise au Service Comptable au plus tard le jour des entretiens de positionnement en absence de cette pièce avant le premier regroupement pédagogique, votre admission en formation sera invalidée.

DESJEPS 2023-2024

Financement de la formation

Renseignements pour l'établissement de la convention de financement.

Vous êtes retenu en formation. Merci de compléter la fiche de renseignements suivantes. La convention sera établie en fonction des informations mentionnées. Un exemplaire signé vous sera donné après signature par le Directeur Général de l'INSEP.

Financement aide totale. Montant :

Financement aide partiel. Montant :

Financement personnel. Montant :

Si vous avez plusieurs financeurs, compléter obligatoirement une fiche par financeur

A. Le stagiaire :

Nom (madame/monsieur) :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse complète :

Adresse mail :

Téléphone :

B. Financier :

(Exemple : Fédération sportive, club, comité, ligue, DRJSCS ou employeur)

Nom du financeur – Raison sociale :

Adresse complète :

Numéro de SIRET :

Adresse mail :

Téléphone :

C. Coordonnées du responsable représentant le financeur :

Nom (madame/monsieur) :

Prénom :

Qualité :

Date et signature pour accord (par le signataire de la convention - stagiaire ou financeur)



Institut National du Sport
de l'Expertise et de la Performance
11 avenue du Tremblay
75012 PARIS

N° agrément préfectoral : 11 75 P0082 75
N° SIRET : 130 010 804 00016

Responsable formation : Frederic SADYS ☎ 01 41 74 45 17
Secrétariat formation : Shaïnès SAGNA ☎ 01 41 74 41 16

FRAIS DE FORMATION**

Intitulé de la formation : **DESJEPS Performance Sportive**
Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse de l'Education
Populaire et du Sport- spécialité "performance sportive"
Niveau II

Madame/Monsieur Prénom NOM

Volume total de la formation (avant le positionnement réalisé à l'entrée en formation) : **1200 heures**

Du 18/09/2023 au 28/06/2024 **Sous réserve de validation par l'INSEP de votre entrée en formation**

1. Nombre d'heures de la formation en centre et en formation ouverte à distance : 700 heures

2. Coûts de la formation (organisme non assujetti à la TVA).

- 2.1 Frais de dossiers (tous stagiaires) : 150,00 €
- 2.2 Frais pédagogiques « Standards » : 8750,00 €
- 2.3 Frais pédagogiques « Forfait sportif **en pôle France INSEP** » : 700€

	Module Développement	Module Entraînement	Module Formation	Module Spécifique (Fédération)
Présentiel	72 heures	120 heures	48 heures	120 heures
Accompagnement				50 heures
Parcours FOAD	60 heures	200 heures	30 heures	
Total heures	132 heures	320 heures	78 heures	170 heures
Total	1 650 €	4 000 €	975 €	2 125 €

3. Formation en situation professionnelle :

500 heures de stage professionnel selon les textes réglementaires et les besoins de l'employeur

4. Descriptif de la formation :

L'objectif : préparation au métier d'Entraîneur.

Les compétences professionnelles attendues: Préparer le projet stratégique de performance dans un champ disciplinaire. Piloter un système d'entraînement. Diriger le projet sportif. Evaluer le système d'entraînement. Organiser des actions de formation de formateurs dans le cadre des réseaux professionnels de l'organisation.

La cheffe du Pôle Formation

Véronique LESEUR

*Les tarifs peuvent être modifiés par vote du CA.

**Sous réserve de validation par l'INSEP de votre entrée en formation.

INSTITUT NATIONAL DU SPORT, DE L'EXPERTISE ET DE LA PERFORMANCE

11, avenue du Tremblay - 75012 PARIS
Tél. : 01 41 74 41 00

www.insep.fr

